



128923 - La différence entre la banque islamique et les banques classiques

question

Si les banques islamiques ne prennent pas d'intérêts, comment réalisent-elles des profits. Quels sont les avantages qu'elles visent à réaliser alors? Ce qu'elles perçoivent en contrepartie de leurs services s'assimile-t-il à l'usure? Quelles sont les transactions que l'islam qualifie d'usurières?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, le système générateur d'intérêts appliqué dans les banques commerciales implique l'usure interdite car il est fondé sur l'octroi de prêts assortis d'intérêts. La banque prête au client pour réaliser des intérêts. Le client qui dépose son argent à la banque le lui prête pour relâcher des intérêts. Or le fait de prêter pour obtenir des intérêts est la vraie usure unanimement interdit. Voir la réponse donnée à la question n° [110112](#) .

Les banques et institutions financières islamiques pratiquent des transactions licites en matière d'achat, de vente, de partenariat, de création de sociétés et d'autres formes d'investissement légal de fonds. Elles y ajoutent des commissions sur les transferts et des avantages tirés des prix de change et d'échange de monnaies.

Voilà un exemple simple de la différence entre les opérations usurières et les opérations légales. Comment la banque profite de l'une de ces deux opérations? Quand le client voulant profiter de ses fonds et les investir les dépose dans un compte d'épargne d'une banque classique, celle-ci lui fixe un taux d'intérêt connu en plus de la garantie de son capital. Voilà le vrai crédit usurier: dépôt de la part du client auprès de la banque qui se sert du dépôt en le prêtant à un autre client en contrepartie d'un intérêt à payer par lui. Aussi la banque emprunte-elle et prête pour tirer profit de l'opération.



Quant à la banque islamique, l'une de ces méthodes d'investissement consiste à prendre l'argent du client pour l'utiliser dans le cadre d'un partenariat concernant un commerce légal ou la mise en place d'un projet immobilier, etc. quitte à accorder au client un pourcentage des bénéfices. En tant que partenaire, la banque à son tour prend un pourcentage. C'est le pourcentage des bénéfices qui motive la banque car il peut être bien supérieur à ce que la banque classique tire d'une opération illicite.

Cependant, cette forme de partenariat implique la prise de risque et l'effort fourni dans le choix d'un projet utile, dans sa gestion et son suivi jusqu'à ce qu'il donne ses fruits.

La différence entre la banque classique et la banque islamique dans l'exemple que voilà est la différence entre le crédit usurier interdit et la moudharabah (partenariat) légal dans lequel le client peut perdre ses fonds à cause de l'absence d'une garantie du capital. Si toutefois il obtient un bénéfice, il l'obtient licitement.

Il s'agit d'expliquer que la banque islamique possède une multitude de moyens légaux de réaliser des bénéfices. Ce qui explique le progrès et la prospérité que ces banques commencent à connaître. Mieux, certains pays non musulmans se sont mis à appliquer le système financier islamique parce qu'il permet d'obtenir des bénéfices et exclut les défauts du système usurier qui provoque perte et ruine. Voir à toutes fins utiles la réponse donnée à la question n°[113852](#).

Deuxièmement, les opérations usurières sont nombreuses. Elles comprennent l'octroi de crédits, l'emprunt assorti d'intérêts, l'échange de devises, notamment la vente d'une monnaie contre une autre avec le report de la remise des objets de l'échange ou l'un des objets, échange de l'or contre de l'or avec préférence ou retard de la remise de l'un des objets échangés, entre autres choses liées à la réalité du crédit usurier comme le décompte des documents commerciaux, le compte d'épargne, les attestations d'investissement assorti de retours ou de prix, la pénalité de retard qui accompagne la vente en tranches ou les retraits effectués avec une carte de crédit. Vous pouvez obtenir davantage de détails sur ces questions dans ce site.

Allah le sait mieux.